



LETTRE FLASH N°123

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 13 NOVEMBRE 2025

**Monsieur le ministre,
respectez l'Université et la parole de l'État !**

Selon le ministère, pour la deuxième année consécutive, la marche de la loi de programmation de la recherche pourrait ne pas être respectée – et c'est la seule loi de programmation qui ne le serait pas. Encore une fois des dépenses supplémentaires décidées par l'État ne seraient pas compensées en totalité comme l'augmentation de quatre points du compte d'affectation spécial sur les pensions, et même un accord signé, celui de la protection sociale complémentaire, est considéré comme non contraignant pour le ministre, Philippe Baptiste, et renvoyé à la charge des établissements "autonomes". L'ESR est le seul ministère pour lequel il n'y a aucun abondement alors que les autres ministères signataires respectent leur engagement sur la PSC. Cette décision ne passe pas !

Comment les agent-es de l'État que nous sommes peuvent-ils continuer à exercer leurs missions quand le ministre qui a la responsabilité de défendre ces missions nous qualifie de "bande de nul·les" devant la représentation nationale et minimise la situation financière désastreuse des établissements au lieu d'argumenter pour obtenir le budget indispensable au fonctionnement de l'ESR ? Ces propos sont indignes et ne passent pas !

Le budget prévu est indéfendable : si le projet de budget du gouvernement s'accroît de 157 M€, l'augmentation des dépenses contraintes dépasse ce montant... Ce sont plus de 519 M€ de dépenses contraintes supplémentaires que les établissements devront assumer en 2026 par rapport à 2025. Les établissements devront donc trouver les moyens "d'économiser" 362 M€ (519 M€ - 157 M€), soit l'équivalent de la masse salariale de 5 600 emplois alors que le sous-encadrement est patent. Au lieu de nier la réalité de la situation financière actuelle des établissements ainsi que les inégalités qui se creusent, le ministère doit défendre les besoins du service public de l'ESR pour obtenir un budget à la hauteur de ses missions et de leurs enjeux. Les rémunérations comme les conditions de travail et d'études payent le prix fort de ces choix austéritaires. **Le SNESUP-FSU demande au ministère d'obtenir du gouvernement le budget nécessaire.**

Le SNESUP-FSU appelle à poursuivre la mobilisation pour un autre budget de l'ESR et à voter systématiquement contre les budgets de retour à l'équilibre dont l'austérité ne permet pas aux universités de remplir leurs missions.

De surcroît, le ministre à la manœuvre pour obtenir l'annulation du colloque prévu au Collège de France sur le thème "La Palestine et l'Europe", foule aux pieds la liberté académique, entrave le travail des scientifiques et confond le débat scientifique avec le débat d'opinions. La FSU, le SNESUP-FSU et la Ligue des droits de l'Homme (LDH) ont déposé un référé contre cette annulation. Du fait de l'accueil de ce colloque dans un autre site, le tribunal administratif a rejeté la demande, mais sur le fond, le problème demeure : la liberté académique doit être respectée.

Le SNESUP-FSU, avec l'intersyndicale, dénonce l'intervention du ministre qui a débouché sur cette annulation scandaleuse. Cette intervention présupposant un "parti pris" relève d'une politique plus générale qui vise à museler toute expression sur la Palestine et Israël, jusqu'à vouloir interdire l'expression publique de chercheur·ses et enseignant·es-chercheur·ses sur ce sujet. Nous ne reculerons pas face aux intimidations ou aux pressions de toute sorte.

La liberté académique est indispensable à l'accomplissement du travail scientifique et une impérieuse nécessité en démocratie. Le SNESUP-FSU dénonce la gravité de cette attaque sans précédent et exige le respect et la défense de la liberté académique par les garants de nos institutions. Sans liberté académique, la quête de vérité recule, l'obscurantisme gagne du terrain et sert de marchepied aux idées réactionnaires. **Le SNESUP-FSU, avec l'intersyndicale de l'ESR ([voir appel ici](#)), appelle toutes celles et tous ceux qui ont à cœur de défendre la liberté académique à se rassembler le 18 novembre à 17h devant le ministère à Paris et devant les rectorats à l'initiative des intersyndicales locales.**

Le SNESUP-FSU appelle également à construire la mobilisation du 2 décembre, initiée conjointement par la FSU, la CGT et Solidaires, pour un budget de justice sociale, fiscale et environnementale. Pour gagner des avancées pour nos salaires, nos retraites et les services publics, dont celui de l'ESR, soyons nombreuses et nombreux dans les grèves et manifestations qui seront organisées ce jour-là. Dès maintenant, le SNESUP-FSU appelle à organiser des heures d'information syndicale et des assemblées générales pour débattre des moyens d'action et informer largement.

Mobilisé·es dans l'ESR le 22 et le 25 novembre

([voir le communiqué FSU ici](#))

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Suite à #MeToo qui a permis de sortir du tabou et de libérer la parole, la politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS), parfois avec la mise en place de cellules d'écoute, se met tardivement en place dans nos établissements. **Le SNESUP-FSU déplore un traitement dysfonctionnel de ces questions dans nombre d'établissements et le manque de moyens fléchés.** Le développement de la formation et la sensibilisation sur les VSS doivent se poursuivre. Les sections disciplinaires doivent être saisies et des sanctions lourdes et publiques doivent être appliquées pour les agresseurs sexuels sur le lieu de travail avec une politique "tolérance zéro".

Contre les violences faites aux femmes et aux filles, les violences sexistes et sexuelles, manifestons partout le samedi 22 novembre 2025 et le mardi 25 novembre 2025 !

Vote : Pour : 35, Contre : 2, Abstention : 1